

# Le Blaireau d'Europe *Meles meles*

(Linnaeus, 1758)



Photo Claude Simonnet.

Peu des amateurs de promenades en forêt ont vu un Blaireau.

Des photographes animaliers nous présentent quelques clichés  
de ces fantômes de la nuit.

G. DUPUY

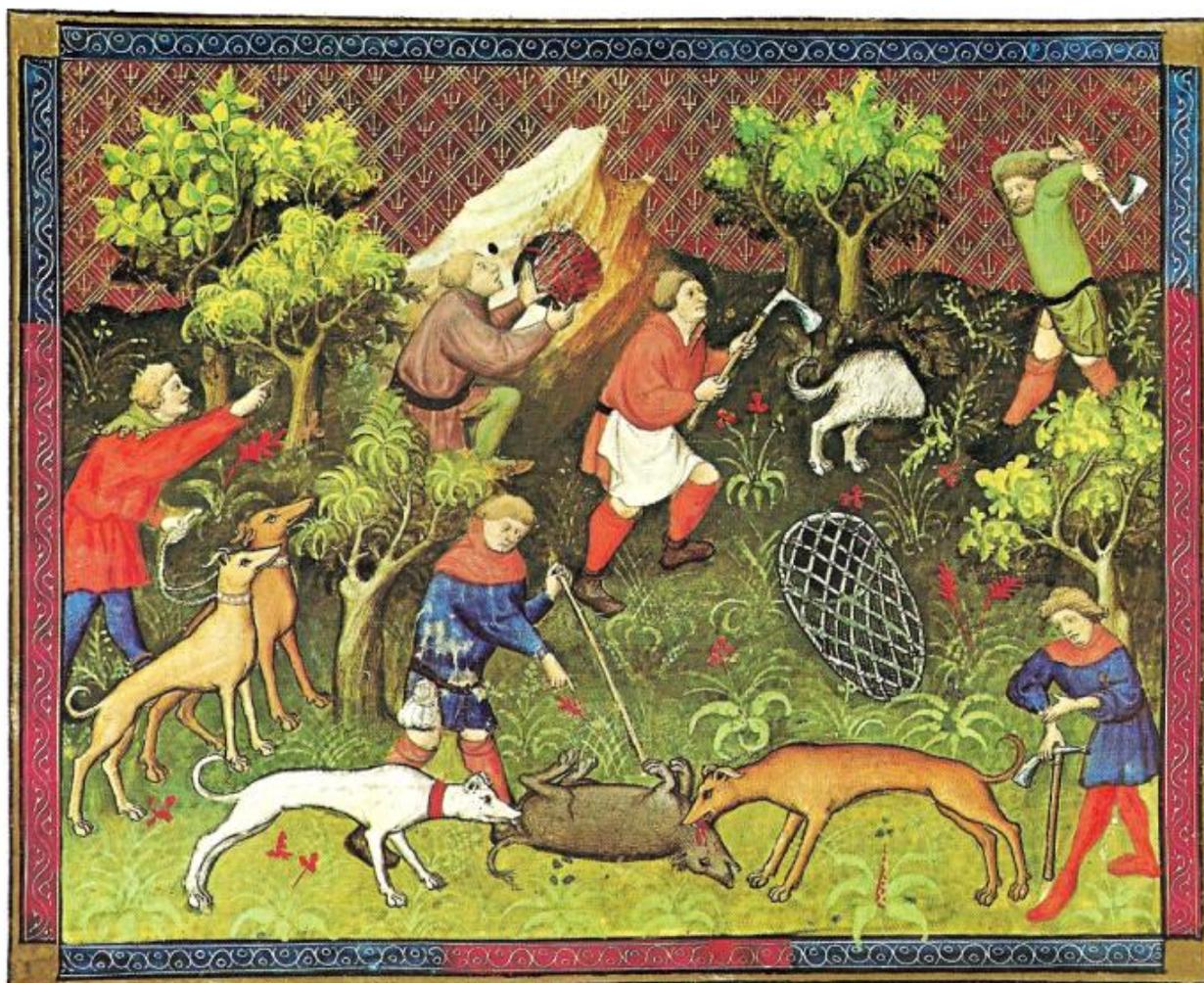


Illustration du Livre de la chasse de Gaston Phébus, « Comment on doit chasser et prendre le Blaireau ».

Le Blaireau est de la classe des mammifères, de l'ordre des carnivores<sup>1</sup> de la famille des mustélidés<sup>2</sup>.

Blaireau est un nom vernaculaire qui s'applique à plusieurs taxons.

Dans la famille des *Mustelidae*, on trouve les genres : *Arctonyx* (Blaireau à gorge blanche), *Meles*, *Mellivora* (Ratel), *Melogale* (Blaireaux-furets), et *Taxidea* (Blaireau d'Amérique) et dans la famille des *Mephitidae*, le genre *Mydaus* (Mouffettes).

Le Blaireau d'Europe est aussi désigné sous les noms Blaireau européen, Blaireau commun, Blaireau ordinaire, Blaireau vulgaire.

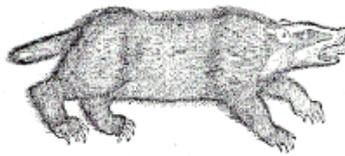
Il est originaire d'Asie ; en France, les plus anciens restes connus du Blaireau datent de la fin du pléistocène (environ 100 000 ans).

Au VII<sup>e</sup> siècle, il était déjà nommé taison et à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, blarel ou blairel<sup>3</sup> ; au XV<sup>e</sup> siècle bléreau, tesson et tasson.

<sup>1</sup> La dernière molaire supérieure du Blaireau est surdimensionnée et présente une très grande surface et ses pointes sont assez peu développées. Sa dentition et son régime alimentaire très varié le rapprochent plus des omnivores.

<sup>2</sup> Le Blaireau est le plus grand représentant des mustélidés en France.

<sup>3</sup> Duchartre, p. 88 et 510. Blairel et blarel = tacheté.



Conrad Gesner vers 1553.



Jacques du Fouilloux, 1573.



Le Verrier de la Conterie, 1763.

Souvent comparé à un petit ours, ancienne dénomination : *Urus meles*.



Goury de Chamgrand, 1769.



Bonnefont, 1841.



La chasse moderne, 1930.

Plantigrade, le blaireau marche sur la paume de ses mains. Son allure normale est la marche et le petit trot ; il galope rarement, et seulement quand il est effrayé. Il est capable de faire de grandes randonnées en une nuit.

À l'instar du Loup, du Renard, du Putois..., le Blaireau a été classé dans la catégorie des « bêtes puantes ».

Dans son fameux *Systema Naturæ*, Carl von Linné classait le Tesson dans le genre des ursidés.

### Description

Il a un corps massif, il est court sur pattes et ne court pas vite.

Sa longueur totale peut atteindre 100 cm, y compris la queue qui mesure environ 18 cm de longueur.

Ses pattes antérieures puissantes sont équipées de griffes solides.

Sa hauteur au garrot est de 25 à 30 cm. Il donne une impression de puissance.

Il pèse en moyenne 12 kg mais certains peuvent atteindre jusqu'à 20 kg<sup>4</sup>. Le mâle est légèrement plus lourd que la femelle.

Parmi les mustélidés, il se place en 2<sup>e</sup> place pour sa grosseur, derrière le Glouton *Gulo gulo*<sup>5</sup>. Ses variations annuelles de poids importantes semblent liées aux variations d'accessibilité à nourriture.

La femelle, la blairelle<sup>6</sup>, est généralement un peu plus petite que le mâle.

Le Blaireau possède 34 dents. Il présente parfois une très petite prémolaire derrière les canines.

Il arrive qu'il ait une molaire en moins, ou une prémolaire en plus.

Les plus vieux perdent une partie de leurs dents.

Sa gueule est armée de canines aiguës et très fortes (cros), il peut infliger des morsures cruelles.

<sup>4</sup> Oberthur, p. 336, prétend : « les mâles atteignent 45 livres. C'est du moins le plus gros poids que j'ai constaté, mais ce n'était peut-être pas le record ».

<sup>5</sup> Le Glouton vit dans la taïga et la toundra d'Amérique du Nord et l'Eurasie.

<sup>6</sup> Plusieurs auteurs dont Philippon, p. 48 et Oberthur p. 336 mentionnent la Blairette en 1925. Le Blaireau est surnommé « grisâtre » du fait de la couleur du dos gris argenté.



Photo Claude Simonnet.

Sa tête est plate et petite proportionnellement à son corps, son museau est allongé et ses longues vibrisses noires l'aident lors de ses déplacements.

Ses oreilles sont courtes et rondes.

Il est très reconnaissable aux bandes longitudinales noires qu'il porte sur son museau blanc.

Le reste du pelage est gris, devenant noir sous le ventre et les pattes. Ses longs poils de jarre du dos sont tricolores : la base est blanche, la partie intermédiaire est foncée, l'extrémité est claire. Certains Blaireaux sont partiellement ou entièrement blancs ; d'autres sont très foncés ou encore roux. La mue se déroule à l'automne.

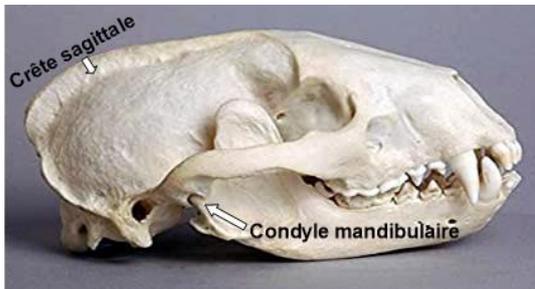
Avec sa peau épaisse, il ne semble pas craindre les piqûres d'abeilles et les morsures de vipères.



Martin, 1910.

Ses yeux de nyctalope sont petits, ronds et noirs. Sa vue est très mauvaise sauf quand la lumière est faible, mais son ouïe fine et son odorat sont excellents.

Le Blaireau dispose de nombreuses glandes. Les glandes sébacées et les glandes sudoripares de la peau donnent à l'animal son odeur caractéristique. La glande sous-caudale sécrète une substance grasse et musquée qui produit des sécrétions odorantes. Les deux glandes anales du rectum produisent une sécrétion brunâtre et fortement musquée. Ces glandes permettent de marquer son territoire et ses congénères.



Crânes de Blaireau.

Le dessus du crâne porte une crête sagittale qui apparaît vers l'âge de 10 mois et qui peut atteindre 16 mm chez les individus les plus âgés. Elle résulte de la soudure des os pariétaux. Cette crête servirait de point d'insertion des muscles masticateurs.

La mâchoire inférieure est reliée à la supérieure par 2 condyles en forme de cylindre s'emboîtant dans deux gouttières sous le crâne<sup>7</sup>. Cette articulation n'autorise pratiquement que des mouvements verticaux.

La blairelle possède 8 mamelles.

Son espérance de vie est de 15 ans, et peut aller jusqu'à 20 ans en captivité.

## Répartition



Il vit dans presque toute l'Europe et une grande partie du nord de l'Asie centrale et du nord, au sud du cercle polaire (jusqu'à 2 000 m d'altitude en France). Il est absent en Corse, en Sardaigne, en Sicile et aux Baléares. La population française est estimée à au moins 150 000 individus.

Il est présent dans tous les départements métropolitains<sup>8</sup>.

En Alsace, avec 2045 terriers référencés pour l'année 2021, la population est en augmentation<sup>9</sup>.

Dans le département de la Gironde, les prélèvements sont faibles et donc sans incidence sur la dynamique de la population.

<sup>7</sup> Déom (Petit guide, p. 27) a remarqué qu'à la suite de ses observations à Boulton-aux-Bois (Ardennes) sur 5 crânes de blaireaux trouvés, seuls 2 possédaient toujours leur mâchoire inférieure. Les auteurs cynégétiques ont tous trouvé la mâchoire inférieure reliée au crâne, moi-même je confirme cette liaison.

<sup>8</sup> Dictionnaire de l'ONC, p. 63.

<sup>9</sup> Groupe d'étude et de protection des mammifères d'Alsace, 2021.

La plupart du temps, les veneurs interviennent pour répondre à des problèmes de dégâts (tant aux productions agricoles qu'aux infrastructures (routières ou ferroviaires) pendant la période de chasse, période qui respecte la biologie de la reproduction des femelles<sup>10</sup>.

### **Comportement**

C'est un animal fouisseur, capable de construire de vastes galeries en famille.

Si les Blaireaux s'installent essentiellement en zones forestière ou agricole, leur présence peut être également constatée en zone urbaine.

Il sort du crépuscule à l'aube pour chercher sa nourriture et souvent aux mêmes heures.

Il ne grimpe pas aux arbres. Il est très méfiant, tenace et rusé.

Il est théoriquement monogame<sup>11</sup>.

Il est très méfiant, lorsqu'il sort de son terrier, il flaire le sol et écoute puis se toilette.

Cet animal territorial vit parfois en groupe de 2 à 25, mais quelques individus changent de clan.

Un groupe familial correspond en moyenne à 2 ou 3 adultes et à 1 à 3 jeunes<sup>12</sup>.

Le Blaireau n'hiberne pas, lors de la mauvaise saison, il reste sous terre et vit de ses réserves, tout en maintenant sa température, ce qui entraîne une perte de poids.

Il sait parfaitement nager.



Photo Denis Philippot.

Il peut pousser des cris stridents, perçants et répétitifs, particulièrement en octobre, les jeunes également quand ils sont anxieux et séparés de leur mère.

De retour auprès de sa jeune famille, si la femelle se croit en sûreté, elle jette un cri au bord du terrier et les petits accourent à la voix de leur mère.

En général, le Blaireau n'est pas bavard, il fait entendre un sourd grognement tantôt de satisfaction, tantôt de hargne.

Les jeunes jouent devant le terrier tout en émettant toutes sortes de cris et ronflements.

Les abords du terrier sont tellement remués par les jeux des jeunes que le sol est quasiment labouré et qu'aucune herbe ne pousse.

---

<sup>10</sup> Site : Éléments scientifiques et techniques sur la situation du Blaireau dans le département de la Gironde.

<sup>11</sup> De La Rue, p. 104. Blüchel, p. 486.

<sup>12</sup> Lebourgoies, p. 109.



Deux pots de Blaireau fraîchement utilisés. Photo Gérard Dupuy.

Ensuite tout le monde va se soulager dans un des lieux d'aisances qui occupent une surface d'environ 30 m<sup>2</sup>. Chaque Blaireau creuse un petit trou nommé pot d'une dizaine de centimètres de profondeur et se soulage. Il dépose ses excréments, les « laissées » souvent molles, brillantes et plus ou moins cylindriques. Pour un même terrier, il peut y avoir plusieurs latrines. Le nombre de pots par latrine peut dépasser la vingtaine sur quelques mètres carrés. Puis ils vont chercher leur nourriture tout en marquant leur territoire à l'aide de leurs glandes sous-anales. Ils s'imprègnent entre collègues d'une sécrétion odoriférante qui fonde la cohésion du clan.



Photo Denis Philippot.

Le domaine vital dépend donc fortement à la fois de la densité d'animaux sur un territoire et de la capacité d'accueil du milieu. Il dépend aussi de la saison et varie en fonction du sexe. Celui d'un clan est très variable, allant de 30 ha à 200 ha en fonction de la densité d'animaux sur un territoire ; de sa capacité d'accueil ; de la saison et du sexe.

Il augmente au printemps et en été et diminue en automne et encore plus en hiver.

Les femelles tendent à avoir un domaine vital plus petit que les mâles (environ – 40 %) avec des différences importantes entre les saisons, notamment au printemps et en été. Ces variations saisonnières sont en partie liées aux effets des conditions environnementales sur les activités des Blaireaux ; activités qui dépendent très fortement de la photopériode et des températures extérieures<sup>13</sup>. Les températures trop faibles, souvent inférieures à zéro degré, se traduisent par une forte réduction de l'activité.

Le Blaireau s'apprivoise facilement.

Un seul coup de bâton sur son museau très sensible peut l'occire.

Il se roule avec plaisir dans les céréales, il adore les épis encore verts et les petits pois.

Les techniques modernes permettent de mieux connaître son comportement et ses cycles d'activité : l'utilisation de caméras vidéo, l'analyse génétique des poils ou des fèces, le suivi par télémétrie et balises GPS ; l'analyse des fèces contenues dans les latrines, les techniques par induction magnétique<sup>14</sup>.

Les Blaireaux peuvent utiliser aussi directement les infrastructures humaines pour s'installer : tuyaux, caves, creusement sous les immeubles ou les maisons particulières... prouvant ainsi une capacité d'adaptation assez importante<sup>15</sup>.



Photo Claude Simonnet.

---

<sup>13</sup> Lebourgeois, Synthèse, p. 113.

<sup>14</sup> Lebourgeois, Synthèse, p. 13.

<sup>15</sup> Lebourgeois, Synthèse, p. 15.



Gueules de galeries de Blaireaux. Photo Gérard Dupuy

## La blaireautière

En Europe, les données récoltées dans la littérature suggèrent de fortes variations spatiales des densités des terriers avec une densité qui décroît assez fortement d'ouest en est<sup>16</sup>.

Les terriers sont plus nombreux en plaine à une altitude inférieure à 400 m qu'en montagne<sup>17</sup>. Pour trouver le terrier du Blaireau, (la « blaireautière »)<sup>18</sup>, il faut suivre les coulées sinueuses et peu larges, bien propres et tassées, dans les bois. Elles conduisent souvent à des talus, falaises, ravins, tumulus, remblais, carrières, flancs de coteaux où les Blaireaux aiment construire leur terrier.

La taille des terriers et le nombre de gueules apparaissent très variables selon le type de terrier. Globalement, en contexte forestier de plaine, un terrier de 20 m<sup>2</sup> possède environ 3 entrées, un terrier de 100 m<sup>2</sup> environ 6 entrées et un grand terrier de 300 m<sup>2</sup> de l'ordre de 13 entrées. Cependant, la variabilité reste très importante avec, par exemple, pour les petits terriers de 50 à 150 m<sup>2</sup> un nombre d'entrées variant de 1 à 22<sup>19</sup>.

La longueur moyenne des galeries (ou tunnels) dépasse 100 mètres pour les grandes blaireautières et le nombre de chambres augmente avec la surface occupée par les terriers.

Un grand terrier est souvent synonyme d'un groupe familial important mais des petits terriers peuvent accueillir une grande famille.

Des gueules d'une vingtaine de centimètres minimum, indiquent l'entrée de sa tanière, elles peuvent dépasser la cinquantaine. Dans ce dernier cas, il s'agit d'un véritable petit village souterrain occupé depuis des siècles. Certaines entrées sont couvertes de toiles d'araignées, de feuilles mortes et de fines branches, il s'agit de sorties de galeries non utilisées ou de bouches d'aération, voire des sorties de galeries effondrées et non réparées. La tanière est toujours d'une propreté absolue ; il n'y a aucune provision de bouche, ni de fientes.

Il faut remarquer que près des entrées, le sol est tassé, suite aux jeux des jeunes. Aucun restant de carcasse n'est présent, seule de la litière peut être présente.

Les galeries du terrier, sont composées d'au moins 3 chambres principales : « la maire », la « fosse » et « l'accul »<sup>20</sup>, enfoncées de 3 à 4 m de profondeur. Les galeries s'étagent sur plusieurs niveaux et des cheminées verticales d'aération sont creusées ; c'est un labyrinthe de corridors. Elles sont régulièrement entretenues, ce qui conduit à la présence de déblais au niveau des gouttières d'accès<sup>21</sup>. Le terrier s'agrandit de génération en génération.

En plus du terrier principal, certains Blaireaux qui peuvent-être évacués par une femelle au moment de la mise bas, creusent des terriers secondaires ne comportant que 2 ou 3 gueules<sup>22</sup>.

<sup>16</sup> Lebourgeois, Synthèse, p. 29.

<sup>17</sup> Lebourgeois, Hall open science, p. 4.

<sup>18</sup> Le terrier du Blaireau est aussi nommé « blaireautière », « tanière », « taissonnière », « tessonnaire ».

<sup>19</sup> Lebourgeois, Synthèse, p. 20.

<sup>20</sup> Duchartre, p. 88.

<sup>21</sup> Les Blaireaux auraient tendance à jeter les matériaux d'extraction des galeries de part et d'autre de l'axe de l'entrée tandis que le Renard aurait tendance à les jeter dans l'axe, faisant ainsi de petites buttes.

<sup>22</sup> Une gueule est une entrée de galerie également nommée une bouche.

Les terriers secondaires peuvent également servir lorsque le Blaireau est poursuivi par des chiens, se sentant incapable de rejoindre sa « résidence principale ».

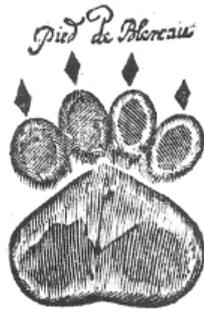


Photo Michel Bartoli

Photo Michel Bartoli



Pour faire son terrier, le Blaireau choisit un terrain non inondable et peu fréquenté. Annuellement, ils excavent en moyenne 4,7 m<sup>3</sup> par terrier, mais ils peuvent prendre possession d'un terrier de renard. Ses pattes munies de griffes puissantes sont longues et peu recourbées. Les empreintes de ses 5 doigts, avec coussinets sont terminées par des puissantes griffes non rétractiles, qui sont bien visibles sur le sol frais.

Si rien ne dérange les Blaireaux, un terrier familial peut être utilisé pendant des siècles.

Quand les terriers sont très grands, le clan n'en habite qu'une partie inférieure, le reste étant alors occupé par d'autres espèces animales, comme le Renard, le Chat forestier, le Lapin de garenne ; la Fouine, le Putois, la Belette. Cette cohabitation est le plus souvent pacifique.

La litière des terriers est changée fréquemment<sup>23</sup>. Pour cela, les parents vont chercher de la litière sèche, un petit ballot coincé entre le menton, la poitrine et les pattes de devant, qu'ils rapportent à reculons jusqu'au terrier<sup>24</sup>.

## Nourriture

En hiver, il exploite ses réserves de graisse. Il se rabat sur les lombrics qu'il trouve en fouissant le sol non gelé.

Les trois quarts de sa nourriture sont composés de lombrics, d'escargots, de limaces ou de vers blancs. Il se fait volontiers nécrophage, s'il trouve un cadavre, mais ce n'est pas un chasseur qui poursuit des proies, (il ne court pas assez vite). Il recherche sa nourriture en marchant, le nez au sol, retournant la litière de feuilles mortes avec son museau. Guidé par son odorat, il extrait les proies souterraines en creusant avec ses griffes, déchiquette les vieilles souches ou déterre les nids de guêpes pour déguster larves et couvains, pille des rabouillères, déniche les nids de faisans et de perdreaux. Il ne consomme que les animaux blessés, malades ou morts, ou les jeunes incapables de fuir comme les faons de chevreuil<sup>25</sup>.

Son menu est complété par des insectes, du miel<sup>26</sup>, des œufs, des reptiles, des amphibiens, des mollusques, des champignons, des poissons et par diverses nourritures végétales telles que le blé, l'avoine, le maïs dès le stade laiteux, des fruits, baies, châtaignes, glands.

Il dépiaute les crapauds avant de les manger. Il se nourrit même de déchets humains. Il déterre des tubercules.

<sup>23</sup> La biomasse de la litière est comprise entre 1 et 10 kg

<sup>24</sup> Déom, La Hulotte, p. 16. Villenave G.-M., p. 261

<sup>25</sup> Blüchel, p. 486.

<sup>26</sup> Durantel, p. 314 écrit : « Les cas des ruches détériorées par le Blaireau demeurent exceptionnels ».

## Reproduction

Le Blaireau peut s'accoupler toute l'année mais surtout de janvier à mars.

La blairelle entre en œstrus à des périodes différentes en fonction de son âge. Au cours de sa gestation, elle a une série d'œstrus successifs (superfétation). Ainsi les blaireautins d'une même portée peuvent être conçus par un ou plusieurs pères à des dates différentes<sup>27</sup>.

Elle n'effectue qu'une portée par an et seulement 3 femelles sur 10 se reproduisent chaque année.

Les femelles adultes, de 2 ans et plus, présentent généralement deux pics d'ovulation. Le premier, le plus important se situe entre janvier et mars, c'est-à-dire après la mise-bas des jeunes. Le second pic se produit en automne.

L'accouplement dure en moyenne 2 minutes et il est répété plusieurs fois durant l'œstrus qui s'étend de 4 à 6 jours.



Photo Claude Simonnet.

---

<sup>27</sup> Une étude de 2005 parle de 16 % des blaireautins d'une portée qui sont issus d'un père différent.

La blairelle peut être fécondée par plusieurs mâles<sup>28</sup>.

Dans sa chambre souterraine tapissée de feuilles, de mousses et d'herbes sèches nommée « donjon », (la pièce principale), la « blairelle » va mettre bas en janvier ou février du fait de l'ovo-implantation différée<sup>29</sup> des ovocytes ; (après la fusion des gamètes mâles et femelles, les œufs se divisent et évoluent jusqu'au stade de blastocyste, le développement est suspendu en fonction de la date de l'accouplement. L'embryon s'implante ensuite dans la muqueuse utérine et 6 semaines plus tard la gestation est terminée. La gestation proprement dite dure environ deux mois).

La femelle donne naissance de 1 à 5 « blaireautins »<sup>30</sup> nus, mais généralement 2 ou 3. Le chiffre moyen de jeunes par portée en France est de 2,5<sup>31</sup>.

De vieux mâles et quelques juvéniles se réfugient parfois, au moment des naissances, dans des fougères ou des petits terriers, ou sous des aqueducs ou ponceaux. Il semblerait que la mère les éloigne, à ce moment de sa progéniture.



Photo Claude Simonnet.

---

<sup>28</sup> De La Rue, p. 104 et Blüchel, p. 486 déclarent à tort que la blairelle est monogame.

<sup>29</sup> On parle aussi de diapause embryonnaire.

<sup>30</sup> Le jeune est aussi nommé par certains auteurs « blaireauton ».

<sup>31</sup> Lebourgeois, Synthèse, p. 104.

Le sexe ratio apparaît équilibré chez les jeunes mais semble varier avec l'âge des individus avec une proportion croissante de femelles pour les individus âgés (environ 2/3 de femelles pour 1/3 de mâles)<sup>32</sup>.

À la naissance, les jeunes pèsent de 80 à 130 g et mesurent au maximum 18 cm.

À 2 semaines, un masque noir commence son apparition.

Au cours de la 4<sup>e</sup> ou 5<sup>e</sup> semaine, les dents des blaireautins apparaissent, la femelle commence à donner un complément alimentaire sous forme d'une nourriture régurgitée. Pendant ce temps, les yeux des « blaireautins » commencent à s'ouvrir et les oreilles à se décoller.

À la fin de la lactation en mai, la femelle a perdu environ 3 kg.

Le sevrage a lieu à environ 12 semaines, il est variable d'une région à l'autre et d'une année à l'autre. C'est vers le mois d'avril que les jeunes s'aventurent jusqu'à la sortie du terrier.

Au mois de décembre, les jeunes atteignent une dizaine de kilos.

Les jeunes mâles deviennent en moyenne adultes entre 11 et 15 mois tandis que les jeunes femelles le deviennent vers 13 à 14 mois<sup>33</sup>.



Photo Claude Simonnet.

Ce n'est qu'à 2 ans que le « blaireautin » atteint son entier développement<sup>34</sup>.

En ce qui concerne la survie des jeunes Blaireaux, la mortalité naturelle la première année est très élevée (30 à 60 %) à cause de maladies, de famine, de parasitoses, ou chassés par le Lynx, le Loup, le Chien, le Renard, le Hibou grand-duc et l'Aigle, voire parfois tués par des Blaireaux adultes.

Les mortalités principalement connues sont les collisions routières et ferroviaires, les intoxications par ingestion de polluants chimiques et agricoles. Les prélèvements par la chasse à tir sont minimes du fait des activités nocturnes de l'espèce. Les prélèvements sont réalisés par la vénerie sous terre<sup>35</sup> et par des mesures administratives (mise en danger d'installations publiques et de l'utilisateur, ainsi que par des dégâts agricoles).

---

<sup>32</sup> Lebourgeois Hall open science, p. 39.

<sup>33</sup> Villenave G.-M., la Chasse, p. 261 écrit : « Ils ne sont adultes qu'à 18 mois ».

<sup>34</sup> De La Rue, p. 104.

<sup>35</sup> Aucun autre mode de chasse n'existe pour le Blaireau du fait son mode de vie.

## Les risques sanitaires

Le Blaireau est sensible à la rage mais la France est indemne de rage depuis 2001, grâce à la vaccination orale.

Il est sensible à la tuberculose bovine, (porteur sain), très répandue en Allemagne.

Il est largement admis que la tuberculose présente dans les élevages domestiques, est transmise à la faune sauvage. La limitation de l'extension de la tuberculose passe par une gestion et une surveillance accrue des populations de Blaireaux. L'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) rappelle que le blaireau n'est que l'une des espèces sauvages susceptibles d'être infectées par la bactérie de la tuberculose bovine et peut la transmettre<sup>36</sup>.

Du fait de son comportement fouisseur, le Blaireau est sujet sensible aussi à la gale. Il constitue un vecteur et un réservoir important.



Photo Claude Simonnet.

## Statut

Espèce chassable en France (sauf dans le Bas-Rhin<sup>37</sup>) : soit par tir, soit par vénerie sous terre, appelée déterrage<sup>38</sup>. N'étant pas considéré comme une « Espèce Susceptible d'Occasionner des Dégâts » (ESOD), le piégeage du Blaireau est par conséquent interdit en France (Art. R.427-6 du Code de l'environnement).

Il est protégé dans de nombreux pays (Angleterre, Belgique, Pays-Bas...).

---

<sup>36</sup> Le cerf et le sanglier sont également deux hôtes potentiels de la maladie.

<sup>37</sup> Dans le Bas-Rhin, des dégâts de Blaireaux sont constatés dans les blés anciens, sur les chemins... La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), intervient pour poser des clôtures souterraines.

<sup>38</sup>

Le déterrage consiste à acculer le blaireau dans son terrier par des chiens introduits dans les galeries, puis à creuser afin de le saisir avec des pinces. L'animal est ensuite tué ou plus rarement relâché.

Son effectif national se maintient depuis au moins une vingtaine d'années ; les prélèvements par la chasse ne remettent pas en cause l'état de conservation des populations françaises.

Dans le Loiret comme dans toute la région Centre, la population du Blaireau a augmenté entre 2001 et 2011<sup>39</sup>. Il est essentiellement présent dans les forêts d'Orléans (30 Blaireautières recensées), en forêt de Montargis (6), à l'est de la ligne Dordives à Gien (36), 2 en Sologne et 1 dans l'Ouest et 66 sont occupées réparties sur 49 communes<sup>40</sup>.

En forêt d'Orléans, les massifs d'Orléans et d'Ingrannes ont une population de Blaireaux relativement importante, contrairement au massif de Lorris où il est très rare.

La population de Blaireaux dans le Loiret est estimée en 1991 par les Naturalistes Orléanais à 236 individus.



Photo Denis Philippot.

Les prélèvements dans le Loiret durant les saisons 2009-2010 à 2019-2020 varient, ils sont situés dans la fourchette de 50 à 110 pour la chasse à tir en période de chasse et de 19 à 144 pour la vènerie sous terre.

Le déterrage en forêt domaniale du Loiret est interdit.

---

<sup>39</sup> Atlas de la fédération régionale chasseurs du Centre, p. 20 à 23.

<sup>40</sup> Vignane, p. 6.

Il peut faire l'objet de battues administratives<sup>41</sup>.

La pétition du 30 mars 2022 de Marc Giraud, porte-parole de l'Association pour la protection des animaux sauvages, réclame l'interdiction du déterrage des blaireaux.

En 2021, dans le Loiret, le Blaireau peut faire l'objet :

- De prélèvements par chasse à tir, en période d'ouverture générale de la chasse ;
- De prélèvements en vénerie sous terre du 15 septembre au 15 janvier (arrêté ministériel), puis pour une période complémentaire fixée par arrêté préfectoral, pouvant aller du 15 mai au 14 septembre. La fermeture de la chasse sous terre, entre le 16 janvier et le 14 mai, correspondant à la période de naissance et de forte dépendance des jeunes, fut demandée et obtenue en son temps par l'Association Française des Equipages de Vénerie Sous Terre ;
- Il ne figure pas sur la liste des ESOD, sa capture par piégeage est interdite, et toute prise accidentelle doit être relâchée sur-le-champ ;
- Il est repris dans l'annexe III de la Convention de Berne (« espèces de faune protégées dont l'exploitation est réglementée » : les États doivent assurer le maintien de ces espèces par la réglementation de leur exploitation (chasse, cueillette, vente...)).
- Il est enfin classé LC (préoccupation mineure : risque de disparition faible) sur les Listes Rouges Européenne, Française et Régionale.

Dans certains cas, les tirs de nuit peuvent être pratiqués.

L'interruption de la vénerie sous terre du 15 janvier au 15 mai vise essentiellement la préservation des femelles (mise bas, fécondation). Pour cette espèce, en matière de dynamique de la population c'est un point essentiel.

L'arrêté préfectoral du Loiret considère que le Blaireau peut être à l'origine de diverses nuisances agricoles et hydrauliques ; que le mode de vie nocturne de l'espèce rend les prélèvements à tir rares et que le mode de chasse et de capture le plus efficace, pour maintenir des populations en adéquation avec leur milieu et les activités humaines, est la chasse sous terre ou le déterrage, autorisé, pour la saison cynégétique 2022-2023, l'exercice de la vénerie sous terre du blaireau pour une période complémentaire du 15 mai 2022 au 15 septembre 2022 inclus.

---

<sup>41</sup> Dictionnaire de ONC, p. 64.



Photo Denis Philippot.

### **Les principales menaces qui pèsent aujourd’hui sur le Blaireau**

La densité élevée des infrastructures de transport et l’augmentation du trafic, de jour comme de nuit provoquent une forte mortalité du Blaireau.

Les modifications du paysage, l’intensification de l’agriculture et le reboisement en résineux<sup>42</sup> ont réduit son habitat et ses possibilités de recolonisation.

### **La légende des Blaireaux chenins et porchins**

En 1574, du Fouilloux parle des 2 espèces de tesson : de porchins et de chenins, ils se différencient tant par la couleur et la façon des bêtes, que par leur naturel » et décrit les différences (fientes, les cavernes, le pelage, la taille, les mœurs, la crainte des chiens, leurs odeurs, ...) <sup>43</sup>. Les disparités sont non seulement dans la taille, le pelage, la grosseur de tête et du nez, mais encore dans les leurs mœurs et habitudes. Du Fouilloux assure même que les deux espèces ne se tiennent point ensemble, « et qu’à peine pourra-t-on les trouver à une lieue près l’une de l’autre » <sup>44</sup>.

---

<sup>42</sup> La biomasse de vers de terre à l’hectare était nettement plus grande sous feuillus (Chêne pédonculé, Érable sycomore, Frêne, Charme) et prairies (800 à 1 000 kg/ha) que sous conifères ou hêtraie (100 à 200 kg/ha).

<sup>43</sup> Fouilloux, p. 91.

<sup>44</sup> Magné de Marolles, p. 241.

Le médecin naturaliste italien Giovanni Targioni (1712-1783), dans ses mémoires pour servir à l'histoire naturelle de la Toscane, reconnaît aussi les deux espèces de blaireaux, chenins et porchins.

En 1763, les 2 sortes de Blaireaux : « Savoir, les porchins et les chenins. Les porchins sont en général plus gros et plus longs que les chenins ; ils ont le poil de dessus le nez, de dessous la gorge et de partout ailleurs, plus blanc que ces derniers. Comme les porchins sont plus frileux que les autres, ils se terrent ordinairement dans un pays sableux et font des terriers peu profonds, afin de ressentir des ardeurs du soleil ; ils se diffèrent aussi des chenins, en ce qu'ils ne fientent jamais ailleurs que dans un trou qu'ils font avec le nez.

Les chenins, au contraire, sont de la couleur d'un mouton ; c'est-à-dire, qu'ils ont le nez, les oreilles et la gorge jaunes. Ils sont plus noirs sur le dos, et sont plus hauts sur jambe que les autres ; leur fiente ressemble presque à celle du Renard, et ils la jettent loin de leur demeure. Ils font leur terrier dans les terres fortes, sous les rochers, et n'habitent jamais dans le même canton des porchins : en un mot, les chenins sont plus méchants, plus puants et plus mauvais aux chiens que les porchins »<sup>45</sup>.

En 1788, Magné de Marolles est persuadé, comme Du Fouilloux, qu'il existe deux espèces de Blaireaux. Il est porté à croire que si Buffon (1707-1783) ne les a point remarquées, c'est que le hasard a voulu que, dans le nombre des individus observés par cet illustre naturaliste, il ne s'en soit rencontré que d'une seule espèce<sup>46</sup>. En effet, Buffon, qui a observé plusieurs individus, dit n'avoir jamais trouvé entre eux (porchin et chenin) aucune différence caractéristique.

En 1854, l'opinion des chasseurs concernant les Blaireaux à museau de chien et à museau de cochon est erronée. Il n'y en a qu'une espèce en Allemagne. Il se défend avec avantage contre les Chiens et les Renards, car il a la dent dure<sup>47</sup>.

En 1910, les chasseurs et les paysans distinguent les Blaireaux à tête de chien et ceux à tête de cochon, cette distinction ne repose que sur l'état de maigreur ou d'embonpoint de l'animal<sup>48</sup>.

En 1940, Villatte des Prûgnes confirme les dires de Paul Bert de 1864 : « certains auteurs anciens, fort crédules et peu praticiens, prétendent qu'il y a 2 variétés de Blaireaux ; le porchin et le chenin. Pure invention, il n'en existe qu'une seule espèce, et cette espèce, qui se rencontre partout en Europe, offre quelques légères variations de pelage et de volume »<sup>49</sup>.

La même année, Oberthur approuve : « Les anciens, du Fouilloux en tête, croyaient à deux espèces de blaireaux différentes : les porchins et les chenins.

Il y a encore des gardes à croire à cette histoire, mais c'est de la pure légende. Comme chez tous les animaux... et les hommes, il y a des physionomies diverses, des toisons plus ou moins foncées, des nez aquilins et d'autres retroussés, mais ils peuvent être frères et sœurs. On trouve chez les Blaireaux, ou tessons, des sujets à poils clairs et d'autres foncés ; des museaux plus ou moins allongés et une grosse différence de poids et de taille »<sup>50</sup>.

En 1950, dans son « Guide pratique des gardes et de chasseurs », Chaigneau écrit que les distinctions entre « porchins » et « chenins » n'influent en rien sur leur façon de vivre. il s'agit là d'une subtilité qui se transmet d'une génération à une autre<sup>51</sup>.

---

<sup>45</sup> Le Verrier, p. 316 et 317.

<sup>46</sup> Magné de Marolles, p. 242.

<sup>47</sup> Sinety. La même observation concerne aussi le Hérisson.

<sup>48</sup> Martin, p. 37.

<sup>49</sup> Villatte des Prûgnes, p. 330.

<sup>50</sup> Oberthur, Gibiers, p. 335.

<sup>51</sup> Chaigneau, Guide, p. 28.



Photo Denis Philippot.

### **Autres légendes**

Un préjugé populaire veut que le Blaireau soit l'ami des lapins, qui, dit-on, vont se réfugier entre ses pattes, lorsqu'ils sont poursuivis par le Renard<sup>52</sup>.

On raconte que jamais le Renard ni le Blaireau ne pillent un poulailler au voisinage immédiat de leur habitation<sup>53</sup>.

### **Traditions**

Au XVII<sup>e</sup> siècle encore, porter une patte de blaireau sur soi était censé conférer la force de l'animal à son possesseur. Sacrifiant à la tradition, l'empereur d'Allemagne Léopold I<sup>er</sup> fait exécuter, en 1692, pour son petit-fils le prince Joseph-Ferdinand de Bavière, un hochet d'or et d'argent à cinq clochettes, au manche duquel une patte antérieure de Blaireau est attachée par une chaîne. Une petite couronne sertie de diamants enserme le poignet, et la patte a encore ses poils et ses griffes. Ce « hochet » est au Residenz Museum de Munich.

En Écosse, la bourse de fourrure de certains Écossais nommée « sporrان », est portée à la ceinture et sur le ventre. Elle est faite en peau de Blaireau, probablement du fait de la réputation de puissance de cet animal. La peau de Blaireau s'utilise pour les harnais d'attelage car elle est solide.

En Allemagne, le taison est pris vivant et est destiné aux jeux de cirque, suivant un usage qu'on dit remonter aux jours de la domination romaine<sup>54</sup> où plusieurs chiens affrontent le Blaireau devant le public.

Le « Gamsbart » est un objet décoratif ornant les chapeaux des chasseurs en Bavière et en Autriche. Il est constitué d'une touffe de poils, en toupet, des poils les plus longs de Chamois, Cerf, Blaireau, Sanglier, Renard, Lièvre, Mouflon, Renne, Élan, Daim et même Koudou<sup>55</sup>.

### **Littérature**

Dans le Roman de Renart, Grimbert, le Blaireau, est le cousin du goupil. Symbolisant le clergé, il n'a de cesse, par sa sagesse et ses conseils judicieux, de prendre la défense du Renard. Il est souvent associé au symbole de la ténacité et de l'opiniâtreté.

---

<sup>52</sup> Magné de Marolles, p. 318. Il ajoute qu'il fait un grand tort aux garennes, en mangeant les lapereaux nouveaux qu'il déterre dans les rabouillères ; et s'il ne mange pas les vieux lapins, c'est qu'il n'est pas assez alerte.

<sup>53</sup> Oberthur, Gibiers, p. 339.

<sup>54</sup> Toussenel, p. 269.

<sup>55</sup> François, Les curiosités p. 80.

En 1769, « Il y a plusieurs personnes qui ont prétendu que l'on connaissait l'âge du Bléreau aux trous qu'il a sous la queue. Ils n'ont pas fait attention que c'est une ouverture assez large qu'il a entre l'anus et la queue, qui ne pénètre pas à l'intérieur, et qui n'a qu'un pouce de profondeur, d'où il suinte continuellement une humidité qui sent mauvais, et qu'il se plaît à sucer : quand il dort, comme il est très frileux, il se ramasse en forme de boule, et met assez volontiers son nez dans ce trou »<sup>56</sup>.



Photo Claude Simonnet.

En 1788, Magné de Marolles dit à propos de la gueule du Blaireau : « elle est armée de dents aigües et très fortes ; sa morsure est cruelle. Il a le cuir des reins et du dos si épais, qu'à peine les chiens peuvent-ils l'entamer. »<sup>57</sup>.

Buffon déclare : « Le blaireau est un animal paresseux, défiant et solitaire qui se retire dans des lieux les plus écartés, dans les bois les plus sombres, et s'y creuse une demeure souterraine ; il semble fuir la société, même la lumière, et passe les trois quarts de sa vie dans ce séjour ténébreux, d'où il ne sort que pour chercher sa subsistance ».

En 1868, Toussenel écrit à propos des bêtes puantes : « Cette dénomination caractéristique a été réservée pour les races infimes vivant de rapines et d'assassinats sans périls, se recelant communément dans quelque souterrain manoir et empoisonnant l'atmosphère d'odieuses senteurs. Qui dit bête puante dit Fouine ou Renard, bien que ces deux bêtes appartiennent à deux familles différentes. L'homme, qui les confond dans sa haine, éprouve le besoin de les confondre dans la même appellation de mépris. Le Blaireau n'a pas moins droits que le Renard à figurer sur cette liste d'ignobles larrons et d'ignobles assassins »<sup>58</sup>.

En 1887, le Blaireau devient aveugle en vieillissant<sup>59</sup>.

En 1910, certains chasseurs partent en croisade contre les animaux cruels et sanguinaires dont le Blaireau fait partie. « Que chacun y mette du sien pour exterminer peu à peu tous les animaux malfaisants d'Allemagne, et ce, sans vains scrupules, sans influencer par les théories des uns et des autres. Quand la maison brûle, on éteint d'abord le feu ; on discute, on enquête ensuite. Il doit en être de même en matière de destruction : sauvegardons nos biens, mais raisonnons plus tard ! Pas d'inutiles sensibleries »<sup>60</sup>.

<sup>56</sup> Goury de Champgrand, p. 89 et 90.

<sup>57</sup> Magné de Marolles, p. 240 à 242.

<sup>58</sup> Toussenel, p. 260 et Chenault, p. 226.

<sup>59</sup> De La Rue, p. 103.

<sup>60</sup> Bidaut de l'Isle et Brochier, p. 51.

En 1925, la vérité est que nous sommes très peu documentés sur les habitudes et mœurs de ce noctambule dont on relève les traces partout dans la campagne et qu'on ne voit presque jamais par corps durant le jour. Tout est mystère dans l'existence du Blaireau : on ne connaît rien de précis concernant la reproduction : certains auteurs lui assignent une durée de gestation de 9 mois ; d'autres affirment non moins catégoriquement qu'elle est de 12 mois ! je considère cette bête comme la moins connue des chasseurs<sup>61</sup>.



Photo Denis Philippot.

En 1940, le cynégète Villatte des Prûgnes considère que malgré ses méfaits, il rend des services aux agriculteurs en procédant « par une incroyable destruction de souris, de limaçons, de vers blancs, de hannetons, etc., ce qui est une compensation »<sup>62</sup>.

En 1979, le Blaireau, un peu lourdaud est très pacifique, n'est réellement nuisible que s'il se trouve en colonies importantes, car il ne dédaigne pas à l'occasion, gober quelques œufs ou déguster quelques lapereaux, voire quelques levreaux, il cause plus de dégâts aux cultures qu'au gibier, surtout là où il y a du raisin dont il est grand amateur et qu'il choisit d'ailleurs en marquant sa préférence pour les blancs, certainement parce qu'ils sont plus sucrés<sup>63</sup>.

### **Destruction**

Au XIV<sup>e</sup> siècle, Gaston Phébus écrit : « Et quand le veneur voudra chasser le taison, il doit rechercher les terriers et tanières où il demeure. Les Blaireaux se laissent aboyer comme un sanglier. Sa chasse n'est pas de grande maîtrise et cet animal ne fuit pas longuement ».

En 1574, du Fouilloux est un bon vivant. « Tous Seigneurs qui voudront exercer la chasse des chiens de terre, il faut qu'ils soient équipés et garnis des choses qui s'ensuivent.

Premièrement, d'une demi-douzaine de forts hommes pour bêcher, d'une demi-douzaine de bons chiens de terre [...].

---

<sup>61</sup> Philipon, p. 47, 48 et 49.

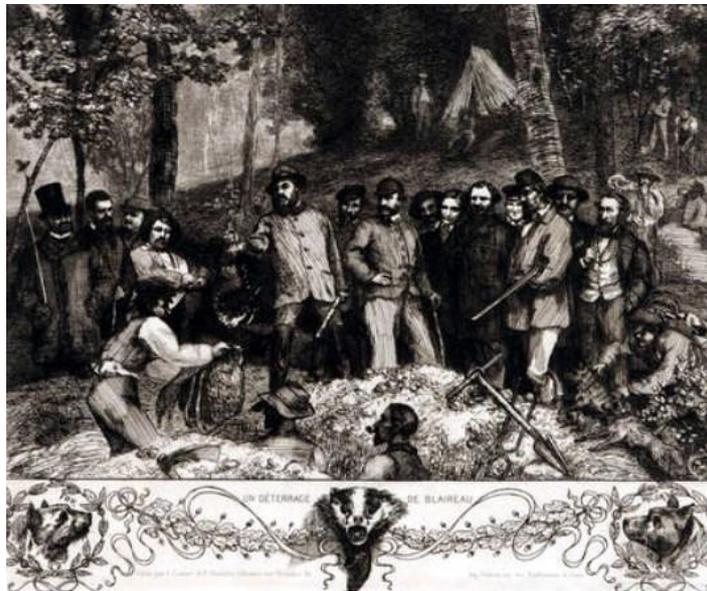
<sup>62</sup> Villatte des Prûgnes, p. 330.

<sup>63</sup> Paloc, p.226.

Le Seigneur doit avoir sa petite charrette, là où il fera dedans, avec la fillette, âgée de seize à dix-sept ans, laquelle lui frotera la tête par les chemins. [...] Toutes les poches de la charrette doivent être garnies de flacons et bouteilles, et doit avoir au bout de la charrette un coffre de bois, plein de coqs d'Inde froids, jambons, langue de bœuf et autres bons harnois de gueule. Et si c'est en temps d'hiver, il pourra faire porter son petit pavillon et faire du feu dedans pour se réchauffer »<sup>64</sup>.



En 1841, le Blaireau est un animal nuisible, en ce sens qu'il s'attaque au gibier et détruit lièvres et lapins, avec lesquels il vit dans les bois. Pour le tuer, il suffit de s'embusquer, une heure avant l'aube, non loin de son terrier et d'attendre par la voie qu'on a pu relever, et qui lui servira à rentrer comme elle lui a servi à sortir. On peut aussi l'enfumer. Lorsqu'il est attaqué par les chiens, le Blaireau se met sur le dos et se défend des griffes et des dents ; il est bon d'intervenir avec un bâton, si on est ménagé de la vie de ses chiens<sup>65</sup>.



Le déterrage du Blaireau, Félix Bracquemond, Épièdes-en-Beauce, Loiret, 1863.

En 1947, son tir au fusil est facile en raison de sa course peu rapide, mais on ne le chasse guère au fusil, on le piège ou on le déterre. On le piège à l'assommoir, aux collets, à la fosse, aux pièges métalliques, mais ceux-ci doivent être plus forts que les pièges à Renard.

<sup>64</sup> Fouilloux, p. 93 et 94.

<sup>65</sup> Bonnefont, p. 68 et 69.

On le chasse sous terre. Enfin on détruit le Blaireau soit au poison, soit au gaz (chloropicrine). Ce dernier procédé est d'un rendement excellent, mais nous n'insisterons pas sur le caractère... sportif <sup>66</sup>.

En 1954, l'inspecteur général des Eaux et Forêts Villenave estime : « C'est, avec le Renard, un animal peu prisé des piègeurs débutants. Quand il évente un piège, il abandonne sa coulée ou détend l'appareil en se roulant dessus, et le piègeur ne retrouve qu'une touffe de poils argentés entre les mâchoires du piège. Il donne mal aux appâts, car, la couche de graisse acquise à l'automne lui permettant des jeûnes prolongés, il n'est pas poussé à se jeter sur ce qu'on peut lui offrir. On cherche donc à le piéger beaucoup plus en coulée ou au terrier qu'avec l'emploi d'un appât »<sup>67</sup>.

En 1958, Chaigneau conseille pour détruire les Blaireaux, de suivre son calendrier du piégeage « Au mois de janvier : Piéger à l'enclos<sup>68</sup>, les sorties sont irrégulières selon l'état des animaux et la rigueur de la température : gel, neige ou pluie.

En février : Sortent davantage, femelles pleines ou en famille. Piéger à l'enclos, Affûter.

En mars : Les jeunes sortent au premier rayon de soleil devant le terrier, les vieux sortent tôt et tous les soirs. Piéger à l'enclos, en fosse, en gueule, en coulée. Ils changent la litière de leur terrier (mousse, feuilles, fougères).

En avril ; Agrandissent leurs randonnées nocturnes. Piéger en coulée, en enclos ou à la fosse.

En mai : Changent leur couche, charrient mousse et feuilles, donnent aux nids du gibier, aux fraises des jardins. Les jeunes sortent avec la mère. Affûter au terrier, le matin, à midi ou vers 16 heures, surtout par temps calme, ensoleillé.

En juin : Sortent tôt et tous les soirs ; piéger en enclos, en gueule, ou en bourses de nuit après rabat. Visitent les jardins en quête de fraises, et donnent aux avoines en lait.

En juillet ; font bombance dans les jardins sous les cerisiers, dans les fraisiers, les framboisiers, groseilliers et sous les arbres fruitiers dont les fruits sont mûrs. Dans les champs ; ils s'attaquent sérieusement au maïs qu'ils coupent au pied ou écrasent pour dévorer l'épi en lait, fouillent les près de rivière, en quête d'insectes. Retournent parfois les champs de pommes de terre pour extraire les vers blancs. Piéger sous les arbres visités et au passage.

En août : continuent à ravager les maïs selon la saison. Recherchent les fruits tombés, prunes, poires, figues, pêches, fraises dans les jardins. Piéger sur taupinière remuée et sous crottin sous les arbres fruitiers.

En septembre : Empruntent les chemins, croquant au hasard de leurs trouvailles ; noix, noisettes, pommes, poires, prunes, figues, mûres, et tous les autres fruits. En fin de mois, honorent les vignes de leurs visites intéressées. On peut essayer le piégeage à l'enclos ou à la fosse.

En octobre : Changent leur litière, jalonnant leur coulée et l'entrée des terriers des matériaux apportés. Ils croquent, au cours de leurs randonnées, les glands, faînes, châtaignes, nèfles, cornes, pommes qu'ils trouvent. Lourds, ils sont moins méfiants, mais sortent tard et rentrent tôt. Pendant ce mois ils finissent les vendanges en sélectionnant les grappes et ne laissant que les tiges.

En novembre : Les sorties deviennent irrégulières ; ou ils sont gras, et ils choisissent leurs nuits, ou ils ont en état passable, et ils continuent de sortir par tous les temps. Ils recherchent les glands et les faînes. On les piège à enclos, en coulée et au charnier.

En décembre : Sorties courtes et irrégulières. Piéger à l'enclos, ou déterrer »<sup>69</sup>.

---

<sup>66</sup> Villenave, Almanach, p. 40.

<sup>67</sup> Villenave G.-M., La Chasse, p. 428.

<sup>68</sup> L'enclos est constitué d'un grillage à grandes mailles de 25 à 30 m de long et de 1 m de haut, non galvanisé, et rouillé s'il se peut, et d'au moins 2 pièges à planchettes de 22 à 24 cm d'ouverture ; Philippon, p. 55.

<sup>69</sup> Chaigneau, p. 175 à 196.

En 1973, le Blaireau se détruit au piège, au poison et au gaz (chloropicrine)<sup>70</sup>, procédés énoncés dans un ordre décroissant de difficulté, donc de sportivité »<sup>71</sup>. Duchartre ne mentionne pas la vènerie sous terre.

En 1979, le Blaireau (comme le Renard) détend les pièges sans s'y laisser prendre, en se roulant dessus. Au risque de choquer, j'estime que le seul moyen efficace de limiter le nombre de prédateurs, est le colletage, actuellement interdit. Les gazages de terriers donnent rarement des résultats spectaculaires ; de plus, c'est un procédé cruel, à proscrire totalement<sup>72</sup>.

La chasse du Blaireau relève de l'Association Française des Équipages de Vènerie sous Terre (AFEVS).



Le bouton et la tenue du Rallye Tesson<sup>73</sup> sont ceux de l'ancien équipage de Madame d'Hauteville qui découplait sur le Blaireau en Touraine à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le bouton représente la tête d'un Blaireau entouré d'un ceinturon de vènerie portant le nom de « Rallye Tesson ».

Ce Rallye à Michel de Longchamp a chassé dans le Calvados de 1982 à 2022 dans la voie du lièvre.



Photo Denis Philippot.

<sup>70</sup> L'interdiction du gazage date de 1982 et l'interdiction de la vente de la chloropicrine date de 1991.

<sup>71</sup> Duchartre, p. 88.

<sup>72</sup> Paloc, p.227 à 229.

<sup>73</sup> Tollu, p. 348.

## Fanfare

Les paroles de la fanfare du Blaireau sont : « Sus au Blaireau, vieux rapideau. Attaque-le sans faire le faraud. Méfie-toi bien, s'il veut te gifler, car ses griffes sont terriblement acérées. Même s'il rentrait dans son terrier, pendant longtemps, il faudrait piocher ».

## Utilisation de sa chair, de sa peau et de sa graisse de Blaireau

Vers 1365, le roi Modus demande à un pauvre homme qui désirait savoir comment prendre un taïsson. « *Est-ce que ces animaux t'on fait du mal ? - Non sire, mais je n'eus oncques des souliers qui tant me duraissent comme ceulx que j'ai eus qui estoient de cuit de taïsson* »<sup>74</sup>.

Phébus écrit : « On dit qu'un enfant qui n'aurait jamais porté de souliers, s'il chausse pour la première fois des souliers en peau de taïsson, guérira les chevaux du farcin<sup>75</sup> en montant dessus, mais je ne l'affirme pas. Sa chair ne vaut rien à manger, pas plus que celle du Renard ou celle du loup ».

En 1763, la graisse du Blaireau a une vertu sans pareille pour les douleurs des nerfs ; mais il faut la mêler avec de la graisse de porc mâle, parce qu'elle a tant de force que, appliquée seule, elle ferait plus de mal que de bien. La peau de Blaireau est bonne en tout temps parce que jamais elle ne mue<sup>76</sup>.

En 1788, Magné de Marolles dit : « La chair du Blaireau est bonne à manger, surtout en automne, où il se nourrit principalement de fruits. Elle est tendre, lorsque l'animal est jeune, et approche pour le goût, de celle du sanglier, mais il faut qu'elle soit rôtie à petit feu, pour lui faire jeter toute sa graisse. On n'en mange pas en France, mais beaucoup en Italie, en Suisse et en Allemagne »<sup>77</sup>.

En 1841, Bonnefont déclare : « Sa chair n'est pas bonne, et sa fourrure est grossière »<sup>78</sup>.

En 1887, De La Rue cite De Train qui écrit : « Le Blaireau nous donne une chair succulente que les gourmets qui en ont mangé, seuls savent apprécier. Dewinkel et de Behlen recommandent aux amateurs de bonne chair, un jambon de Blaireau aux confitures ou aux choux-fleurs, qu'ils considèrent comme un mets de haut goût. Un vieux Blaireau, pris ou tué en bonne saison, ne fournit pas moins de 5 à 8 livres de graisse fréquemment employée par les médecins, et qui remplace l'huile à brûler dans le ménage. Mais ce qu'il a peut-être de plus extraordinaire dans le Blaireau, c'est le trou situé entre la queue et l'anus, d'où suinte une liqueur onctueuse qu'il aime à sucer. On prête à cette graisse, d'une odeur assez désagréable, la vertu étrange de blanchir le crin des chevaux. Il suffit, pour improviser une étoile d'un blanc d'argent au front d'un cheval, d'en frotter énergiquement la place avec cette liqueur »<sup>79</sup>.

Dans les campagnes, on fait un grand usage de l'axonge, qui est sa graisse blanche, inodore, insipide et molle, pour calmer les douleurs des reins, apaiser l'ardeur des fièvres. On l'emploie encore dans les douleurs de rhumatismes, dans les contractions & les faiblesses des articulations et des nerfs<sup>80</sup>.

Autour de 1900, des petits équipages, qui, dans la partie de l'Anjou située au sud de la Loire, courent le Lièvre, le Renard, et parfois même la Loutre sont innombrables<sup>81</sup>.

En 1930, en novembre, sa chair (du Blaireau) ressemble un peu à celle du mouton<sup>82</sup>.

---

<sup>74</sup> Blaze, p. 104.

<sup>75</sup> Citation de Phébus « Le farcin est une maladie contagieuse transmissible à l'homme, éradiquée au cours du XX<sup>e</sup> siècle ».

<sup>76</sup> Le Verrier, p. 317 et 318.

<sup>77</sup> Magné de Marolles, p. 243.

<sup>78</sup> Bonnefont, p. 69.

<sup>79</sup> De La Rue, p. 101 et 202

<sup>80</sup> Mongez, p. 275.

<sup>81</sup> Chabrol, p. 34.

<sup>82</sup> Chasse moderne, p. 317.

En 1940, certains vieux mâles (Blaireau) ont du lard comme un cochon gras ; un cuissot de Blaireau n'est d'ailleurs pas à dédaigner, il vaut mieux qu'un gigot d'ours, il est bien plus blanc et plus tendre. La graisse jouit toujours de sa vieille renommée contre les rhumatismes<sup>83</sup>.

En 1947, sa graisse et sa peau sont utilisées, mais c'est surtout pour le poil qu'il est recherché (brosses, blaireaux à barbe, etc.)<sup>84</sup>

En 1974, sa venaison était recherchée par les gourmets et sa graisse employée pour la combustion. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas<sup>85</sup>.

En 1983, Duchartre annonce que la chair du Blaireau n'est pas comestible<sup>86</sup>.

### Utilisation du nom de Blaireau



Le blaireau est un pinceau, une brosse, constitué en général de poils soyeux de Blaireaux, utilisé pour appliquer du savon à barbe sur le visage avant de se raser.

Au cinéma, on trouve « L'Affaire blaireau » en 1932, « Adieu blaireau » en 1984 et dans « Ni vu ni connu » où Blaireau est le nom du braconnier.

À la poste, le Blaireau a été choisi pour figurer sur des timbres postes dans différents pays ; Suisse, Pologne, Liechtenstein<sup>87</sup>... Dans le langage courant, blaireau signifie : nigaud, ringard, naïf.

L'une des fables de Jean de La Fontaine se nomme « Le flamand rose et le Blaireau ».

Le cycliste Bernard Hinault est surnommé le blaireau, probablement pour sa qualité de combattant.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les militaires désignent un conscrit de Blaireau qui finit par devenir un individu naïf ou idiot.

### Conclusion

Animal énigmatique et difficilement classable, ni nuisible, ni intégralement protégé<sup>88</sup> ; carnassier mais avec un régime alimentaire proche d'un omnivore.

Son mode de reproduction étonne.

Pendant des siècles, les chasseurs pensaient que l'on avait deux espèces de Blaireau, le chenin et le porchin.

À cause de sa marche plantigrade, il a été rangé pendant longtemps parmi les ours.

Il est catalogué dans les « puants » du fait que ses glandes dégagent des odeurs nauséabondes.

Il passe pour un animal féroce car il inflige des blessures aux chiens alors que naturellement il est paisible et discret.

Il est réputé comme un animal niais mais il est méfiant et rusé et sait parfaitement éviter les pièges.

Il détruit un peu de gibier mais il est l'un des plus gros consommateurs de vers blancs.

Mon vœu est que ce petit texte et ces splendides photographies provenant presque toutes de la forêt d'Orléans puissent vous faire connaître un peu plus ce fantôme de la nuit.

---

<sup>83</sup> Oberthur, Gibiers, p. 342.

<sup>84</sup> Villenave, Almanach, p. 40.

<sup>85</sup> Vialar, Le grand livre de la chasse, p. 18.

<sup>86</sup> Duchartre, p. 89.

<sup>87</sup> François, Mammifères, p. 56.

<sup>88</sup> Protégé dans le Bas-Rhin.

## Remerciements

Michel Bartoli, Dominique Dion, Yves Dufour, Frédéric Herbet, Denis Philippot, Claude Simonnet.

## Bibliographie

- Baillon Jacques, *La faune sauvage des temps jadis*, 1980.  
Barrat Jacques, Fréminet Arnaud, *La vénerie française, un patrimoine d'avenir*, 2007.  
Bidault de l'Isle Marcel, *Les mammifères et les oiseaux nuisibles*, 1910.  
Bise Gabriel, *Le livre de la chasse de Gaston Phoebus, comte de Foix*, 1976.  
Blaze Elzéar, *Le livre du Roy Modus et de la Royne Racio*, 1839.  
Blüchel Kurt G., *La chasse*, 2004.  
Bonfont Pierre, *La chasse anecdotique*, 1841.  
Brochier Jean-Jacques, *Anthologie du loup et autres carnassiers*, 1991.  
Chabrol, Brigitte, *Histoire de la vénerie*, Encyclopédie de la vénerie Française, 1961.  
Chaigneau André, *Guide pratique des gardes et des chasseurs*, 1950.  
Chaigneau André, *Le manuel du piégeur*, 1958.  
Chenault Christian, *L'imaginaire orléanais, le bestiaire orléanais*, 2006  
Déom Pierre, *Petit guide de reconnaissance de 30 crânes de mammifères*, La Gazette des Terriers.  
Déom Pierre, *Le village des Blaireaux*, La Hulotte n° 26.  
Duchartre Pierre-Louis, *Dictionnaire de la chasse*, 1973.  
Durantel Pascal, *Le nouveau manuel de la chasse*, 1993.  
Fouilloux Jacques (du), *La vénerie*, 1573.  
François Alain, *Les curiosités du Chamois et de l'Isard*, l'utilisation du gibier, 2021.  
François Alain, *Mammifères sauvages*, Philatélie Numismatique, Cartophilie, 2010.  
Jiri Félix, *Faune d'Europe*, 1974  
La Rue Adolphe, *Les animaux nuisibles*, 1887.  
Lebourgeois François, *Synthèse des connaissances européennes*, 72, RFF, 1 et 2, 2020.  
Lebourgeois François, *Synthèse des connaissances européennes*, Hall open science, 2021  
Magné de Marolles, *La chasse au fusil*, 1788, réédition de 1982.  
Martin René, *Atlas de poche des mammifères de France, de la Suisse romane...*, 1910.  
Mongez M., *Cours complet d'agriculture*, 1782.  
Oberthur Joseph, *Gibier de notre pays, La forêt et ses hôtes*, 1940 et 1974.  
Paloc René, *La chasse*, 1979.  
Perrault J.-L., *Le grand livre de la chasse et de la nature*, 1952.  
Philippon André, *Le piégeage moderne*, 1925.  
Sinéty J. (de), *Notes pour servir à la connaissance de la faune*, 1854.  
Tollu Bernard et Tremblot de la Croix Hervé, *Deux siècles de vénerie*, Normandie, 1988.  
Toussenel Alphonse, *L'esprit des bêtes*, 1868.  
Verrier de la Conterie (Le), *L'école de la chasse aux chiens courants*, 1763, 1986.  
Vialar Paul, *La chasse et ce que l'on chasse*, 1979.  
Vialar Paul, *Le grand livre de la chasse*, 1974.  
Vignane Jean-Claude et Micheline, *Le Blaireau dans le Loiret*, Loiret Nature, 1999.  
Villenave G.-M., *Almanach Prisma de la chasse*, 1947.  
Villenave G.-M., *La chasse*, Larousse, 1954.  
Villatte des Prûgnes Robert, *La chasse*, le Chasseur Français, n° 600, ; 1940.
- Atlas de la fédération régionale des chasseurs du Centre, 2012.  
Dictionnaire de la chasse et de la faune et de ses habitats, Office National de la Chasse, 1997.  
La chasse moderne, encyclopédie du chasseur, 1930.  
Les richesses naturelles de la forêt d'Orléans, ONF, Région Centre, IEA et NO, 1994.  
Loiret Nature, la revue des Naturalistes Orléanais, 1999.

Sites : Éléments scientifiques et techniques sur la situation du Blaireau dans le département de la Gironde ; France Nature Environnement ; Reporterre ; Blaireau ofb.

À Combreux, le 20 mars 2023,

G. DUPUY